



KPMG SA  
15 Rue Pré Paillard  
CS 20121  
74940 Annecy

# MILIBOO SA

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 avril 2024

MILIBOO SA

17 rue Mira - Parc Altaïs - 74650 Chavanod

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.  
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ( private company limited by guarantee ).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA  
15 Rue Pré Paillard  
CS 20121  
74940 Annecy

## MILIBOO SA

17 rue Mira - Parc Altaïs - 74650 Chavanod

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 avril 2024

À l'assemblée générale de la société MILIBOO SA,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MILIBOO SA relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

##### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> mai 2023 à la date d'émission de notre rapport.



### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### **Informations relatives au gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

### **Autres informations**

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.



## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Annecy, le 29 juillet 2024

KPMG SA

.....  
Sandrine Pallud  
Associée

.....  
David Caruso  
Commissaire aux comptes

# 1 ETATS FINANCIERS COMPTABLES AU 30 AVRIL 2024

## 1.1 COMPTE DE RESULTAT

En milliers d'euros	Notes	30/04/2024 - 12 Mois -	30/04/2023 - 12 Mois -
Chiffre d'affaires	5.1	43 323	42 326
Production immobilisée		-	-
Subvention d'exploitation	5.2	2	14
Autres produits d'exploitation	5.2	194	286
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>43 519</b>	<b>42 626</b>
Achats de marchandises et matières premières		(16 187)	(17 283)
Variation de stocks de marchandises et matières premières		(539)	(1 994)
Autres coûts accessoires		-	-
Autres achats et charges externes	5.3	(19 722)	(20 579)
Impôts, taxes et versements assimilés		(285)	(213)
Salaires et traitements	5.4	(2 599)	(2 439)
Charges sociales	5.4	(895)	(849)
Dotations aux amortissements et provisions	5.5	(410)	(655)
Autres charges		(79)	(130)
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>(40 716)</b>	<b>(44 143)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>2 804</b>	<b>(1 516)</b>
Produits financiers		69	54
Charges financières		(210)	(293)
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	5.6	<b>(141)</b>	<b>(238)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>		<b>2 663</b>	<b>(1 755)</b>
Produits exceptionnels		165	369
Charges exceptionnelles		(256)	(141)
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	5.7	<b>(91)</b>	<b>228</b>
Impôt sur les bénéfices	5.8	(192)	12
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>2 381</b>	<b>(1 515)</b>
Nombre d'actions existantes à date de clôture <sup>(1)</sup>		6 930 904	6 930 904
Résultat de base par actions (hors actions propres)		0,346	(0,220)
Nombre d'actions maximales (i.e. incluant les émissions potentielles)		6 930 904	6 930 904
Résultat dilué par actions (hors actions propres)		0,346	(0,220)
<sup>(1)</sup> dont Nombre d'actions propres		52 816	51 316

## 1.2 BILAN

En milliers d'euros	Notes	30/04/2024		30/04/2023	
		Brut	Amort. / Prov.	Net	Net
Immobilisations incorporelles	5.9	3 449	1 539	1 910	1 222
Immobilisations corporelles	5.10	3 282	2 003	1 279	972
Immobilisations financières	5.11	1 229	372	858	1 145
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>7 960</b>	<b>3 913</b>	<b>4 047</b>	<b>3 340</b>
Stocks	5.12	6 544	257	6 287	6 749
Clients et comptes rattachés	5.13	650	31	619	523
Autres créances	5.14	2 631	785	1 846	1 501
Valeurs mobilières de placement		79	-	79	79
Disponibilités		5 436	-	5 436	5 577
Comptes de régularisation	5.14	392	-	392	397
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>		<b>15 731</b>	<b>1 073</b>	<b>14 658</b>	<b>14 827</b>
Ecart de conversion actif	5.14	2	-	2	1
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>23 693</b>	<b>4 986</b>	<b>18 707</b>	<b>18 168</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>					
Capital social	5.15			693	693
Primes d'émission				6 106	6 106
Réserve légale				10	10
Autres réserves				-	-
Report à nouveau				(2 412)	(897)
Résultat exercice				2 381	(1 515)
Subventions d'investissement				-	-
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>				<b>6 778</b>	<b>4 397</b>
Provisions pour risques et charges	5.16			203	232
Emprunts obligataires convertibles				-	-
Emprunts et dettes établissements de crédit	5.17			4 046	5 207
Emprunts et dettes financières divers	5.17			51	50
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5.18			3 658	3 438
Dettes fiscales et sociales	5.20			1 598	1 926
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5.20			-	-
Autres dettes	5.20			2 019	2 468
Comptes de régularisation	5.20			345	439
<b>TOTAL DETTES</b>				<b>11 921</b>	<b>13 760</b>
Ecart de conversion passif	5.20			9	10
<b>TOTAL PASSIF</b>				<b>18 707</b>	<b>18 168</b>

### 1.3 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Notes</i>	<b>30/04/2024</b> - 12 Mois -	<b>30/04/2023</b> - 12 Mois -
<b><u>OPERATIONS D'EXPLOITATION</u></b>			
<b>Résultat net</b>		<b>2 381</b>	<b>(1 515)</b>
- Amortissements	5.5	405	411
- Provisions	5.5 & 5.16	2	278
- Plus-values de cession, nettes d'impôts		1	25
- Production immobilisée	5.2	-	-
- Subvention		-	-
- Autre	5.2	-	-
<b>Total Variation de Trésorerie issue du Résultat de la période</b>		<b>2 788</b>	<b>(800)</b>
- Variations de stock	5.12	539	1 994
- Variation des créances d'exploitation ou liées à l'activité	5.13 & 5.14	(181)	356
- Variation des dettes d'exploitation ou liées à l'activité	5.18/19/20/21	(808)	(2 117)
<b>Variation du besoin en fonds de roulement liée à l'activité</b>		<b>(450)</b>	<b>233</b>
<b>FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES</b>		<b>2 339</b>	<b>(567)</b>
<b><u>OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</u></b>			
Acquisitions d'immobilisations	5.9 & 5.10	(1 244)	(544)
Cessions d'immobilisations	5.9 & 5.10	-	-
(Augmentations) / Reductions d'immobilisations financières	5.11	(75)	15
<b>FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>(1 319)</b>	<b>(529)</b>
<b><u>OPERATIONS DE FINANCEMENT</u></b>			
Augmentations de capital en numéraire (dont prime d'émission)	5.15	-	
Emission d'Obligations Convertibles en Actions		-	(4)
Souscription d'emprunts bancaires	5.17	565	-
Remboursements d'emprunts	5.17	(1 726)	(1 655)
Subvention d'investissement reçue			
Variation des comptes courants		1	15
<b>FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>		<b>(1 160)</b>	<b>(1 645)</b>
<b>VARIATION NETTE DE TRESORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE</b>		<b>(141)</b>	<b>(2 740)</b>
<b>TRESORERIE &amp; EQUIVALENTS DE TRESORERIE A L'OUVERTURE</b>		<b>5 656</b>	<b>8 395</b>
<b>TRESORERIE &amp; EQUIVALENTS DE TRESORERIE A LA CLOTURE</b>		<b>5 515</b>	<b>5 656</b>
<i>Dont Concours bancaires courants</i>		( )	( )



## 1.4 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>En milliers d'euros</i>	Capital social	Primes d'émission	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Autres	Total
<b>Situation au 30/04/2023</b>	<b>693</b>	<b>6 106</b>	<b>10</b>	<b>(897)</b>	<b>(1 515)</b>	<b>-</b>	<b>4 397</b>
Affectation du résultat <sup>(1)</sup>				(1 515)	1 515		-
Résultat de l'exercice					2 381		2 381
Augmentations de capital							-
Autres variations							-
<b>Situation au 30/04/2024</b>	<b>693</b>	<b>6 106</b>	<b>10</b>	<b>(2 412)</b>	<b>2 381</b>	<b>-</b>	<b>6 778</b>

(1) Par décision de l'Assemblée Générale Mixte du 19 octobre 2023 d'affecter perte au report à nouveau.

## 2 REFERENTIEL COMPTABLE DE LA SOCIETE

---

Les comptes annuels de la Société ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce et du règlement ANC 2014-03 relatifs au plan comptable général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La Société ne remplissant pas les critères définis par le règlement R.233-16, elle n'est pas dans l'obligation d'établir des comptes consolidés. Les comptes sociaux sont clôturés au 30 avril de chaque année, les comptes intermédiaires sont établis au 31 octobre de chaque année.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

La préparation des états financiers nécessite de la part de la Direction l'exercice du jugement, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui ont un impact sur les montants d'actif et de passif à la clôture ainsi que sur les éléments de résultat de la période. Ces estimations tiennent compte de données économiques susceptibles de variations dans le temps et comportent des aléas.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue.

L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement.

## 3 PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

---

### 3.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

#### Généralités

Les immobilisations incorporelles correspondent principalement à des logiciels, des applications, ou plus généralement à des évolutions de son système d'information propriétaire.

Les immobilisations incorporelles sont également constituées des marques et noms de domaine acquis, comptabilisés à leur coût d'acquisition, comprenant le prix d'achat et les frais accessoires.

Enfin, ces immobilisations comprennent également les droits au bail.

Ces immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue, à savoir :

- Pour les logiciels : 1 an à 3 ans ;
- Pour les noms de domaine : 1 à 10 ans ;
- Pour les droits au bail : sur la durée du bail correspondant.

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées au compte de résultat dans le poste « dotations aux amortissements et provisions ».

#### Frais de développement informatique

Les frais de développement informatique sont comptabilisés en charge de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Les frais de développement informatique relatifs à des projets répondant aux critères d'activation sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et amortis linéairement sur 3 ans à compter de leur date de début d'utilisation.

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées au compte de résultat dans le poste « dotations aux amortissements et provisions ».

A la clôture, les projets non terminés sont comptabilisés en immobilisations incorporelles en cours.

### 3.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production et amorties selon les durées moyennes suivantes :

- Matériel : 2 à 5 ans en linéaire ;
- Agencement et installations : 4 à 10 ans en linéaire ;
- Matériel et mobilier de bureau : 5 à 10 ans en linéaire ;
- Matériel informatique : 3 à 5 ans en linéaire.

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées au compte de résultat dans le poste « dotations aux amortissements et provisions ».

### 3.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières figurent au bilan à leur coût d'acquisition et sont, si nécessaire, dépréciées pour tenir compte de leur valeur d'inventaire à la date de clôture.

Les immobilisations financières sont constituées de :

- Titres de Participation ;
- Dépôts et cautionnements ;
- Actions propres et espèces détenues dans le cadre du contrat de liquidité.

### **3.4 DEPRECIATION DES ACTIFS**

Lorsqu'il existe un quelconque indice démontrant que la valeur des immobilisations corporelles, incorporelles ou financières est susceptible d'être remise en cause à la clôture, un test de dépréciation est effectué.

La valeur nette comptable de l'actif immobilisé est alors comparée à sa valeur actuelle et une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage. Cette dernière est calculée en fonction des flux nets de trésorerie attendus de ces actifs.

### **3.5 PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES**

Les provisions sont constatées lorsque, à la date de clôture, il existe une obligation de la Société à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé dont le règlement devrait se traduire par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques de la Société ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime de tiers concernés par le fait que la Société assumera certaines responsabilités.

L'estimation du montant figurant en provision correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la Société doive supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée. Une information est alors fournie en annexe.

### **3.6 STOCKS**

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût de revient réel. Le coût de la sous-activité et les intérêts sont exclus de la valeur des stocks.

Les matières et marchandises sont majoritairement achetées en devises étrangères. Les stocks ont été évalués au prix d'achat converti au jour de la lettre de connaissance majoré des coûts de transports, de douane et de contrôle qualité. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les stocks ont été dépréciés le cas échéant pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

Une dépréciation est constatée en fonction des perspectives de vente, des évolutions technologiques et plus généralement du risque lié à l'obsolescence.

Une dépréciation est aussi constatée lorsque la valeur de réalisation des stocks en fin d'exercice est inférieure à leur coût d'acquisition. Il en est de même lorsque les stocks présentent des risques de non-écoulement à des conditions normales.

### **3.7 CREANCES**

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont relatives principalement aux créances commerciales envers les places de marché. Elles sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des impossibilités de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les autres créances comprennent principalement les avances en compte courant ainsi que les créances fiscales, par exemple la TVA.

### **3.8 OPERATIONS EN DEVISES ETRANGERES**

Les transactions libellées en devises – principalement USD et CNY, et le cas échéant GBP et CHF - sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction.

En fin d'exercice, les créances et les dettes libellées en devises sont converties sur la base du taux de change de clôture. Les écarts de conversion qui en résultent sont comptabilisés en écart de conversion, actif et passif. Toute provision pour risque de perte de change est intégrée au résultat financier.

Les écarts de règlements des dettes et créances commerciales sont comptabilisés dans les postes d'autres charges et autres produits, partie intégrante du résultat opérationnel.

### **3.9 ENGAGEMENTS DE RETRAITE**

Les engagements de retraite ne sont pas comptabilisés dans le compte de résultat mais sont mentionnés dans les engagements hors bilan. Le montant correspond à la valeur actualisée des engagements, diminuée de la juste valeur des actifs du régime.

La Société utilise une méthode d'évaluation actuarielle de l'engagement basée notamment sur la répartition linéaire des droits acquis par les salariés à compter de leur prise de service.

Les critères qui ont été retenus au 30 avril 2024 par la Société sont les suivants :

- Paramètres économiques :
  - Revalorisation annuelle des salaires de 2% ;
  - Taux d'actualisation retenu de 3.60% ;
  - Taux de rotation retenu de 1.5% ;
  - Table de mortalité : INSEE 2014-2016.
- Paramètres sociaux :
  - Départ volontaire à 65 ans ;
  - Taux de charges sociales moyen de 40%.

Pour rappel les critères qui ont été retenus au 30 avril 2023 par la Société étaient les suivants :

- Paramètres économiques :
  - Revalorisation annuelle des salaires de 2% ;
  - Taux d'actualisation retenu de 4% ;
  - Taux de rotation retenu de 1.5% ;
  - Table de mortalité : INSEE 2014-2016.
- Paramètres sociaux :
  - Départ volontaire à 65 ans ;
  - Taux de charges sociales moyen de 40%.

### **3.10 CHIFFRE D'AFFAIRES**

La reconnaissance du chiffre d'affaires a lieu lors du transfert des risques et de propriété, à savoir lors de la livraison au client. Il est principalement constitué :

- Des ventes de marchandises,
- De la facturation d'éco-participation et de frais de port
- De la refacturation aux transporteurs de litiges sur marchandises perdues ou abimées.

### **3.11 FRANCHISES DE LOYER**

Une franchise de loyer accordée, exceptionnelle par rapport aux conditions du marché, entraîne une variation des échéances contractuelles qui n'est justifiée ni techniquement ni économiquement. L'avis OEC N°29 de 1995 sur la comptabilisation des contrats de location préconise de linéariser les loyers sur la durée du contrat, de manière à traduire les avantages économiques procurés par le bien de période en période. Dans ce cas, le produit de la franchise est étalé sur la durée du contrat, une charge à payer étant alors comptabilisée pendant la période de franchise. Il en résulte une répartition linéaire des loyers inégalement répartie dans le temps (cas des franchises), conformément à l'utilisation réelle du bien et non à la lettre du contrat.

### **3.12 PARTICIPATION DES BAILLEURS AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BOUTIQUES**

Les avantages accordés par le bailleur au preneur et qui n'ont pas d'autre contrepartie pour le bailleur que de trouver un locataire constituent pour le preneur, une ristourne sur loyers qui est constatée linéairement en résultat sur la durée du bail, de manière homogène avec le traitement appliqué pour la comptabilisation des franchises.

Seul figure au bilan, dans le poste de Produits Constatés d'Avance, de la participation non encore inscrite au compte de résultat.

### **3.13 RESULTAT EXCEPTIONNEL**

Les produits et les charges qui, par leur nature, leur occurrence, ou leur caractère significatif, ne relèvent pas des activités courantes du groupe, sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

### **3.14 RESULTAT PAR ACTION**

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre d'actions ordinaires existant à la date de clôture.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre d'actions ordinaires existantes à la date de clôture, augmentée du nombre maximal d'actions à émettre eu égard aux instruments de capitaux en circulation existants alors.

## 4 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

### 4.1 OUVERTURE D'UNE NOUVELLE BOUTIQUE A ANNECY-EPAGNY

Une nouvelle boutique Miliboo a ouvert ses portes le jeudi 21 Décembre 2023 à Annecy, dans la zone commerciale du Grand Epagny, s'ajoutant ainsi aux 2 boutiques de Paris et à celle de Lyon.

### 4.2 DIFFICULTES DANS LE TRANSPORT MARITIME EN MER ROUGE

Les évènements ayant eu lieu en Mer Rouge ont perturbé le trafic maritime mondial, notamment entre l'Asie et l'Europe, ce qui a eu pour conséquence une hausse des prix du transport maritime ainsi qu'un allongement des délais de livraison des marchandises venant d'Asie.

### 4.3 AVIS DE VERIFICATION DE COMPTABILITE

Le 9 avril 2024, la Société a reçu un avis de vérification de comptabilité de l'Inspection des Finances Publiques. Cette vérification, qui porte sur les exercices clos en 2021, 2022 et 2023 a débuté le 29 avril 2024 et suit son cours.

## 5 NOTES SUR LES COMPTES SOCIAUX

### 5.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

<i>En milliers d'euros</i>	<b>30/04/2024</b> <b>- 12 Mois -</b>	<b>30/04/2023</b> <b>- 12 Mois -</b>
Ventes de Marchandises	42 449	41 034
Eco-Participation (Eco-Mobilier; D3E)	407	412
Participation aux frais de port	382	792
Refacturations diverses	85	88
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>43 323</b>	<b>42 326</b>
<b><i>Ventilation du poste de Ventes de Marchandises :</i></b>	<b>30/04/2024</b> <b>- 12 Mois -</b>	<b>30/04/2024</b> <b>- 12 Mois -</b>
France	36 376	35 597
Union Européenne	6 071	5 433
Export	2	4
<b>Ventes de Marchandises</b>	<b>42 449</b>	<b>41 034</b>

Dans une conjoncture inflationniste pesant toujours sur la consommation des ménages, le chiffre d'affaires de la période s'est établi à 43.323 K€, un nouveau plus haut pour Miliboo, en hausse de 997 K€ (+2,4%) par rapport à l'exercice précédent.

La croissance du chiffre d'affaires provient essentiellement des ventes réalisées sur le site internet Miliboo.

Les ventes en France tirent la croissance (+2,2%) mais l'international progresse lui aussi, de 3,4%.

Miliboo a réalisé au 1<sup>er</sup> trimestre 2023-24 (mai à juillet 23) un chiffre d'affaires de 10.689 K€, en croissance de 1.121 K€ (+12%). Pour rappel le 1<sup>er</sup> trimestre est traditionnellement le moins élevé de l'année en termes de chiffre d'affaires. En France (86% du chiffre d'affaires), Miliboo enregistre une progression de +13% de son chiffre d'affaires à 9,3M€, contre 8,2 M€ à la même période l'année passée.

Au 2<sup>ème</sup> trimestre, Miliboo a réalisé un chiffre d'affaires s'établissant à 11.046 K€, en recul de 6% par rapport à la même période l'an passé. Il faut rappeler que la base de comparaison était particulièrement élevée compte tenu de la forte progression enregistrée sur cette période lors de l'exercice précédent (+25%).

Au cours du 3<sup>e</sup> trimestre (période du 1<sup>er</sup> novembre 23 au 31 janvier 24) la croissance du chiffre d'affaires s'est établie à 4,7% par rapport à l'année précédente, à 11.499 K€ avec une belle progression des ventes à l'international de +8,9% contre +4% sur la France.

Enfin, le 4<sup>e</sup> trimestre de l'exercice s'étalant de février à avril 2024, a vu son chiffre d'affaires augmenter de 1% à 10.088 K€, marquant une nouvelle fois une hausse des ventes à l'international (+13,9% par rapport à la période précédente) et un recul de 1% sur la France.

## 5.2 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2024 - 12 Mois -	30/04/2023 - 12 Mois -
Production Immobilisée	-	-
Reprise amortissements et provisions d'exploitation	107	68
Transferts de charge d'exploitation	34	68
Subventions d'exploitation	2	14
Gain de change sur créance et dettes commerciales	52	147
Autres produits	2	3
<b>Produits d'exploitation hors Chiffre d'Affaires</b>	<b>196</b>	<b>300</b>

## 5.3 AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2024 - 12 Mois -	30/04/2023 - 12 Mois -
Publicité, relations publiques, marketing	(4 400)	(5 372)
Transports de biens	(5 282)	(5 524)
Frais de stockage	(1 069)	(1 086)
Rémunérations d'intermédiaires	(3 038)	(2 941)
Honoraires	(290)	(336)
Sous-traitance générale	(2 305)	(2 154)
Locations et crédit bail	(2 014)	(1 756)
Services bancaires	(332)	(291)
Commissions sur emprunt	(15)	(14)
Déplacements	(156)	(142)
Divers	(822)	(964)
<b>Autres achats et charges externes</b>	<b>(19 722)</b>	<b>(20 579)</b>



#### 5.4 CHARGES DE PERSONNEL

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2024 - 12 Mois -	30/04/2023 - 12 Mois -
Salaires et traitements	(2 599)	(2 439)
Charges sociales	(895)	(855)
Attribution Gratuite d'Actions	-	6
<b>Charges de personnel</b>	<b>(3 494)</b>	<b>(3 288)</b>

#### 5.5 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2024 - 12 Mois -	30/04/2023 - 12 Mois -
Dotations aux amortissements	(405)	(411)
Dotations aux provisions	(6)	(244)
<b>Dotations aux amortissements et provisions</b>	<b>(410)</b>	<b>(655)</b>
<i><u>dont ventilation des dotations aux amortissements</u></i>	<i>30/04/2024 - 12 Mois -</i>	<i>30/04/2023 - 12 Mois -</i>
Sur immobilisations incorporelles	(78)	(66)
Sur immobilisations corporelles	(327)	(345)
<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>(405)</b>	<b>(411)</b>

#### 5.6 RESULTAT FINANCIER

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2024 - 12 Mois -	30/04/2023 - 12 Mois -
Intérêts des comptes courants	13	8
Escomptes obtenus	1	12
Gains de change	20	11
Autres produits financiers	23	-
Reprise sur provisions financières	12	23
<b>Produits financiers</b>	<b>69</b>	<b>54</b>
Intérêts des emprunts et des dettes	(67)	(92)
Intérêts des comptes courants	-	-
Pertes de change	(28)	(75)
Pertes sur créances liées à des participations	-	-
Autres charges financières	-	-
Dotations aux provisions financières	(115)	(125)
Dotations aux dépréciations financières	-	-
<b>Charges financières</b>	<b>(210)</b>	<b>(293)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(141)</b>	<b>(238)</b>

## 5.7 RESULTAT EXCEPTIONNEL

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2024 - 12 Mois -	30/04/2023 - 12 Mois -
Produits de cession d'éléments d'actifs	-	-
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	165	6
Autres produits exceptionnels	0	362
Reprises de provisions exceptionnelles	-	-
<b><i>Produits exceptionnels</i></b>	<b>165</b>	<b>369</b>
VNC d'éléments d'actifs cédés ou mis au rebut	(1)	(25)
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(237)	(79)
Autres charges exceptionnelles	(18)	(37)
Dotations aux provisions exceptionnelles	-	-
<b><i>Charges exceptionnelles</i></b>	<b>(256)</b>	<b>(141)</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>(91)</b>	<b>228</b>

Le résultat exceptionnel ressort négatif de 91 K€, à comparer à un gain de 228 K€ pour la même période l'an passé. La base de comparaison étant particulièrement élevée dû à la fraude à la carte bancaire provenant de Lybie ayant eu lieu sur l'exercice passé (voir rapport financier au 30.04.2023).

## 5.8 IMPOT SUR LE RESULTAT

<i>Ventilation de l'impôt sur les bénéfices</i>	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Résultat net
<b><u>30/04/2024</u></b>			
Résultat avant impôts	2 663	(91)	2 572
Impôts	192	-	192
Résultat après impôt	2 471	(91)	2 381
<b><u>30/04/2023</u></b>			
Résultat avant impôts	(1 755)	228	(1 527)
Impôts	-	-	(12)
Résultat après impôt	(1 755)	228	(1 515)

La société Miliboo est la tête de groupe d'une intégration fiscale composée des entités suivantes : Miliboo SA, Milistock SASU, Miliboutique SASU et Miliboo Connected SASU.

Au 30 avril 2023, la société dispose de déficits reportables d'un montant de 12.037 K€ soit une économie d'impôts sur les sociétés de 1.766 k€ sur l'exercice 2023-2024 portant le montant des déficits reportables à 10.270 K€ au 01 mai 2024.

## 5.9 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En milliers d'euros	30/04/2023	Acquisitions - Dotations	Activation d'Immo en cours ou d'Avances N-	Cessions, Mises au Rebut, Reprises	Autres	30/04/2024
<b>Valeurs brutes</b>	<b>2 831</b>	<b>773</b>	-	<b>(155)</b>	-	<b>3 449</b>
Concessions et droits	11	309		(1)		319
Logiciels	1 727		7	(148)		1 587
Autres immos incorporelles	16					16
Immobilisations incorporelles en cours						-
Avances sur immobilisations incorporelles	1 076	464	(7)	(7)		1 527
<b>Amortissements</b>	<b>1 608</b>	<b>78</b>	-	<b>(148)</b>	-	<b>1 539</b>
Concessions et droits	3	14				17
Logiciels	1 589	64		(148)		1 505
Autres immos incorporelles	16					16
Immobilisations incorporelles en cours	-					-
Avances sur immobilisations incorporelles	-					-
<b>Valeurs nettes</b>	<b>1 222</b>	<b>695</b>	-	<b>(8)</b>	-	<b>1 910</b>

## 5.10 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En milliers d'euros	30/04/2023	Acquisitions - Dotations	Activation d'Immo en cours ou d'Avances N-	Cessions, Mises au Rebut, Reprises	Autres	30/04/2024
<b>Valeurs brutes</b>	<b>2 664</b>	<b>634</b>	-	<b>(15)</b>	-	<b>3 282</b>
Matériel et outillage	133	18		(15)		137
Installations et agencements	1 826	44	257			2 126
Matériel de transport	6	112				118
Matériel de bureau et informatique	698	19	16			733
Avances sur Immobilisations	-					-
Immobilisations corporelles en cours	-	440	(272)			168
<b>Amortissements</b>	<b>1 691</b>	<b>327</b>	-	<b>(15)</b>	-	<b>2 003</b>
Matériel et outillage	112	12		(15)		109
Installations et agencements	1 078	208				1 286
Matériel de transport	6	9				15
Matériel de bureau et informatique	494	98				593
Avances sur Immobilisations	-					-
Immobilisations corporelles en cours	-					-
<b>Valeurs nettes</b>	<b>972</b>	<b>307</b>	-	-	-	<b>1 279</b>

## 5.11 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

En milliers d'euros	30/04/2023	Acquisitions - Dotations	Cessions, Mises au Rebut, Reprises	Reclassement	30/04/2024
<b>Valeurs brutes</b>	<b>1 523</b>	<b>252</b>	<b>(177)</b>	<b>(369)</b>	<b>1 229</b>
Autres participations	920			(369)	551
<i>dont créances rattachées à des participations</i>	369			(369)	( )
Autres titres immobilisés	-				-
Prêts au personnel	-				-
Dépôts et cautionnements	500	93			593
Contrat de liquidité - Actions auto-détenues	66	80	(97)		49
Contrat de liquidité - Espèces	37	79	(80)		36
<b>Provisions</b>	<b>378</b>	-			<b>378</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>1 145</b>	<b>252</b>	<b>(177)</b>	<b>(369)</b>	<b>851</b>

Les reclassements des immobilisations financières rattachées à des participations concernent les avances en comptes courants des filiales Milistock et Miliboutique qui sont désormais comptabilisées comme des créances d'exploitation, amenées à être remboursées.

## 5.12 STOCKS ET EN-COURS

<i>En milliers d'euros</i>	Montant brut	Dépréciation	30/04/2024
Stock de matières premières	2	(2)	-
Stock de marchandises	6 542	(255)	6 287
<b>Valeurs nettes</b>	<b>6 544</b>	<b>(257)</b>	<b>6 287</b>

<i>En milliers d'euros</i>	Montant brut	Dépréciation	30/04/2023
Stock de matières premières	2	(2)	-
Stock de marchandises	7 081	(332)	6 749
<b>Valeurs nettes</b>	<b>7 083</b>	<b>(334)</b>	<b>6 749</b>

## 5.13 CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

<i>En milliers d'euros</i>	< à 1 an	< à 1 an	> à 5 ans	30/04/2024
Valeurs brutes	650			650
Provison pour dépréciation	(31)			(31)
<b>Valeurs nettes</b>	<b>619</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>619</b>

<i>En milliers d'euros</i>	< à 1 an	< à 1 an	> à 5 ans	30/04/2023
Valeurs brutes	554			554
Provison pour dépréciation	(31)			(31)
<b>Valeurs nettes</b>	<b>523</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>523</b>

## 5.14 AUTRES CREANCES, COMPTES DE REGULARISATION ET ECARTS DE CONVERSION ACTIF

<i>En milliers d'euros</i>	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2024
<b>Valeurs brutes</b>	<b>3 018</b>	-	-	<b>3 018</b>
Créances sociales et fiscales	279			279
Fournisseurs débiteurs	197			197
Créances Intra-Groupe	2 016			2 016
Débiteurs Divers	133			133
Crédit impôt compétitivité	-			-
Charges constatées d'avance	392			392
Ecarts de conversion actif	2			2
<b>Provisions</b>	<b>(785)</b>			<b>(785)</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>2 233</b>		-	<b>2 233</b>

<i>En milliers d'euros</i>	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2023
<b>Valeurs brutes</b>	<b>2 570</b>	-	-	<b>2 570</b>
Créances sociales et fiscales	438			438
Fournisseurs débiteurs	359			359
Créances Intra-Groupe	1 360			1 360
Débiteurs Divers	14			14
Crédit impôt compétitivité	-			-
Charges constatées d'avance	397			397
Ecarts de conversion actif	1			1
<b>Provisions</b>	<b>(670)</b>			<b>(670)</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>1 900</b>		-	<b>1 900</b>

## 5.15 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

<i>Composition du capital social</i>	30/04/2023	Créées	Remboursées	30/04/2024
<b>30/04/2024</b>				
Actions Ordinaires	6 930 904			6 930 904
Valeur Nominale	0,10			0,10

Aucun changement dans la composition du capital social n'est intervenu sur cet exercice.

## 5.16 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2023	Dotations	Reprises	30/04/2024
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour litiges	-	-	-	-
Provision garantie clients	169	-	(13)	156
Provision pour impôts	-	-	-	-
Autres provisions pour risques	24	-	(16)	8
Autres provisions pour charges	39	-	()	39
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>232</b>	-	<b>(29)</b>	<b>203</b>

## 5.17 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

<i>En milliers d'euros</i>	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2024
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 805	2 089	152	4 046
Dettes financières diverses	51			51
Concours bancaires courants	0			0
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>1 856</b>	<b>2 089</b>	<b>152</b>	<b>4 097</b>

<i>En milliers d'euros</i>	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2023
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 731	3 477	-	5 207
Dettes financières diverses	50			50
Concours bancaires courants	0			0
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>1 781</b>	<b>3 477</b>	<b>-</b>	<b>5 257</b>

Nouveaux financements conclus sur l'exercice :

La Société a conclu le 28 novembre 2023 un accord de financement pour un montant de 350 K€ avec la Banque Palatine :

Les caractéristiques suivantes :

- Montant : 350 000 € maximum (sur présentation de factures), souscrit en euros,
- Objet : Aménagement et équipement du Studio Photo
- Versement des fonds : 1<sup>er</sup> mars 2024, premier versement de 70 k€.  
La date limite de présentation de factures additionnelles est le 24 août 2024.
- Durée : 6 ans,
- Remboursement : 20 versements trimestriels à terme échu après une période de différé de 6 mois au cours de laquelle seuls les intérêts seront perçus,
- Taux annuel : 3.908 %,
- Garantie : Aucune.

Au 30 avril 2024, cet emprunt figure au bilan pour 70 k€.

Conjointement, la Société a conclu le 4 mars 2024 un accord de financement pour un montant de 470 K€ avec la Société Générale afin de financer le développement de son activité.

Les caractéristiques suivantes :

- Montant : 470 000 €, souscrit en euros,
- Objet : Financement du droit au bail et de l'aménagement de la boutique d'Annecy - Epagny,
- Versement des fonds : 7 mars 2024,
- Durée : 7 ans,
- Remboursement : 28 versements trimestriels à terme échu,
- Taux annuel : 4.28 %,
- Garantie : Nantissement du fonds de commerce de la Boutique d'Epagny à hauteur de 470 K€.

Au 30 avril 2024, cet emprunt figure au bilan pour 470 k€.

Enfin, la Société a conclu le 12 avril 2024 un accord de financement pour un montant de 25 K€ avec la Société Générale :

Les caractéristiques suivantes :

- Montant : 25 000 €, souscrit en euros,
- Objet : Achat d'un véhicule hybride d'entreprise
- Versement des fonds : 17 avril 2024,

- Durée : 3 ans,
- Remboursement : 36 versements mensuels à terme échu
- Taux annuel : 4.08 %,
- Garantie : Aucune.

Au 30 avril 2024, cet emprunt figure au bilan pour 25 k€.

La société ne bénéficie d'aucune ligne court-terme.

Outre les nouveaux emprunts, les emprunts auprès des établissements de crédit sont composés de :

**a.** Un emprunt auprès de la Banque Publique d'Investissement :

- Montant : 250 K€, souscrit en euros ;
- Objet : Financement des frais de lancement industriel et commercial d'une innovation ;
- Versement des fonds : 27/07/2017 ;
- Durée : 7 ans ;
- Remboursement : 20 versements trimestriels à terme échu après une période différée de 24 mois au cours desquels seuls les intérêts seront perçus. Le premier le 31 décembre 2019, le dernier le 31 mars 2025 ;
- Taux annuel : 4,95%.

Au 30 avril 2024, cet emprunt figure au bilan pour 50 K€.

**b.** Un emprunt auprès du Grand Annecy via la BPI :

- Montant : 40 K€, souscrit en euros
- Objet : Financement du développement d'une gamme de mobilier connecté
- Versement des fonds le 20/07/2017
- Durée : 8 ans,
- Remboursement : en 20 versements trimestriels, d'un montant égal, à terme échu après une période différée de 24 mois au cours desquels seuls les intérêts seront perçus. Le premier le 31 décembre 2020, le dernier le 30 septembre 2025,
- Taux annuel : 0,00%.

Au 30 avril 2024, cet emprunt figure au bilan pour 12 K€.

**c.** Un emprunt auprès de la Caisse d'Epargne :

- Montant : 104 K€, souscrit en euros
- Objet : Matériel de climatisation et de contrôle d'accès.
- Versement des fonds : 30/04/2019 ;
- Durée : 5 ans ;
- Remboursement : 60 mensualités à échéance constante, la première intervenant le 05/06/2019 et la dernière le 05/11/2024 ;
- Taux annuel : 0,90%.

Au 30 avril 2024, cet emprunt figure au bilan pour 12.4 K€.

**d.** Un emprunt auprès de la Banque Publique d'Investissement :

- Montant : 600 K€, souscrit en euros
- Objet : Lancement Industriel et Commercial
- Versement des fonds : 16 janvier 2020 ;
- Durée : 7 ans ;
- Remboursement : 20 versements trimestriels à terme échu après une période différée de 24 mois au cours de laquelle seuls les intérêts seront perçus ;
- Taux annuel : 4,56%.

Au 30 avril 2024, cet emprunt figure au bilan pour 420 K€.

**e.** Un emprunt auprès de la Société Générale :

- Montant : 600 K€, souscrit en euros
- Objet : Aménagement Boutique Lyon
- Versement des fonds le 14/11/2017
- Durée : 7 ans,
- Remboursement : en 81 versements mensuels après une période différée de 3 mois.
- Taux annuel : 0,40%.

Au 30 avril 2024, cet emprunt figure au bilan pour 89.9 K€.

**f.** Un emprunt auprès de la Société Générale :

- Montant : 600 K€, souscrit en euros
- Objet : Aménagement Boutique Madeleine.
- Versement des fonds le 15/01/2019
- Durée : 7 ans,
- Remboursement : en 84 versements mensuels après une période différée de 6 mois.
- Taux annuel : 1,10%.

Au 30 avril 2024, cet emprunt figure au bilan pour 230.7 K€.

**g.** Un emprunt auprès de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes :

- Montant : 600 K€, souscrit en euros
- Objet : Financement besoin en fonds de roulement
- Versement des fonds : 23 janvier 2020 ;
- Durée : 5 ans ;
- Remboursement : 60 versements mensuels à terme échu ;
- Taux annuel : 0,80%.

Au 30 avril 2024, cet emprunt figure au bilan pour 154.4 K€.

**h.** Un emprunt auprès de la Société Générale

- Montant : 1 000 000 €, souscrit en euros ;
- Objet : Prêt Garanti par l'Etat
- Versement des fonds : 30/04/2020 ;
- Durée totale de prêt : 6 années dont 2 années de différé du remboursement en capital ;
- Amortissement sur 4 ans à échéances mensuelles ;
- Taux d'intérêt annuel : 0,00% pour la première année puis 0,58% hors assurance et Prime de Garantie de l'Etat ;
- Prime de Garantie de l'Etat : 0,25% du capital emprunté au titre de la première année, puis 0,50% pour respectivement la seconde et troisième année, et 1% par an jusqu'à remboursement intégral du prêt.

Au 30 avril 2024, cet emprunt figure au bilan pour 502.9 K€.

**i.** Un emprunt auprès de la Banque Publique d'Investissement

- Montant : 1 000 000 €, souscrit en euros ;
- Objet : Prêt Garanti par l'Etat
- Versement des fonds : 19/05/2020 ;
- Durée totale de prêt : 6 années dont 2 années de différé du remboursement en capital ;
- Amortissement sur 4 ans à échéances trimestrielles ;
- Remboursement : 1 versement annuel principal et intérêts, à terme échu après une période différée de 12 mois, sauf activation de l'option d'amortissement additionnel.
- Taux d'intérêt annuel : fixe de 1,75% au titre de la première année, puis 2,25% pour les années suivantes.

Au 30 avril 2024, cet emprunt figure au bilan pour 562.5 K€.



**j.** Un emprunt auprès de la Banque Palatine

- Montant : 1 000 000 €, souscrit en euros ;
- Objet : Prêt Garanti par l'Etat
- Versement des fonds : 12/05/2020 ;
- Durée totale de prêt : 6 années dont 2 années de différé du remboursement en capital ;
- Amortissement sur 4 ans à échéances mensuelles ;
- Taux d'intérêt annuel : 0,00% pour la première année puis 0,73% hors assurance et Prime de Garantie de l'Etat ;
- Prime de Garanties de l'Etat : 0,25% du capital emprunté au titre de la première année, puis 0,50% pour respectivement la seconde et troisième année, et 1% par an jusqu'à remboursement intégral du prêt.

Au 30 avril 2024, cet emprunt figure au bilan pour 524.5 K€.

**k.** Un emprunt auprès de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes

- Montant : 400 000 €, souscrit en euros ;
- Objet : Prêt Garanti par l'Etat
- Versement des fonds : 05/05/2020 ;
- Durée totale de prêt : 6 années dont 2 années de différé du remboursement en capital ;
- Amortissement sur 4 ans à échéances mensuelles ;
- Taux d'intérêt annuel : 0,00% pour la première année puis 0,73% hors assurance et Prime de Garantie de l'Etat ;
- Prime de Garantie de l'Etat : 0,25% du capital emprunté au titre de la première année, puis 0,50% pour respectivement la seconde et troisième année, et 1% par an jusqu'à remboursement intégral du prêt.

Au 30 avril 2024, cet emprunt figure au bilan pour 210.3 K€.

**l.** Un emprunt auprès de la Banque Européenne du Crédit Mutuel

- Montant : 1 000 000 €, souscrit en euros ;
- Objet : Prêt Garanti par l'Etat
- Versement des fonds : 13/05/2020 ;
- Durée totale de prêt : 6 années dont 2 années de différé du remboursement en capital ;
- Amortissement sur 4 ans à échéances mensuelles ;
- Taux d'intérêt annuel : 0,00% pour la première année puis 0,70% hors assurance et Prime de Garantie de l'Etat ;
- Prime de Garantie de l'Etat : 0,25% du capital emprunté au titre de la première année, puis 0,50% pour respectivement la seconde et troisième année, et 1% par an jusqu'à remboursement intégral du prêt.

Au 30 avril 2024, cet emprunt figure au bilan pour 520.8 K€.

**m.** Un emprunt auprès de la Banque Publique d'Investissement :

- Montant : 620 K€, souscrit en euros
- Objet : Financement du développement d'une gamme de mobilier connecté
- Versement des fonds le 20/07/2017
- Durée : 8 ans,
- Remboursement : en 20 versements trimestriels, d'un montant égal, à terme échu après une période différée de 24 mois au cours desquels seuls les intérêts seront perçus. Le premier le 30 juin 2020, le dernier le 30 septembre 2025,
- Taux annuel : 0,00%.

Au 30 avril 2024, cet emprunt figure au bilan pour 186 K€.

## 5.18 FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

<i>En milliers d'euros</i>	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2024
Fournisseurs et comptes rattachés	3 658	-	-	3 658
<b>Valeurs nettes</b>	<b>3 658</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 658</b>

  

<i>En milliers d'euros</i>	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2023
Fournisseurs et comptes rattachés	3 438	-	-	3 438
<b>Valeurs nettes</b>	<b>3 438</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 438</b>

## 5.19 AUTRES DETTES, COMPTES DE REGULARISATION ET ECARTS DE CONVERSION PASSIF

<i>En milliers d'euros</i>	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2024
Personnel et comptes rattachés	297	-	-	297
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	211	-	-	211
Etat (IS, TVA collectée FRANCE et UE)	1 090	-	-	1 090
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Clients avances et avoirs à établir	825	-	-	825
Charges à Payer <sup>(1)</sup>	276	919	-	1 194
Dettes Intra-Gruppe	0	-	-	0
Créditeurs divers	-	-	-	-
Produits constatés d'avance <sup>(3)</sup>	81	264	-	345
Ecart de conversion passif	9	-	-	9
<b>Valeurs nettes</b>	<b>2 788</b>	<b>1 183</b>	<b>-</b>	<b>3 971</b>

  

<i>En milliers d'euros</i>	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	30/04/2023
Personnel et comptes rattachés	233	-	-	233
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	185	-	-	185
Etat (IS, TVA collectée FRANCE et UE)	1 507	-	-	1 507
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Clients avances et avoirs à établir	1 102	-	-	1 102
Charges à Payer <sup>(1) (2)</sup>	248	1 003	103	1 354
Dettes Intra-Gruppe	8	-	-	8
Créditeurs divers	3	-	-	3
Produits constatés d'avance <sup>(2) (3)</sup>	94	320	25	439
Ecart de conversion passif	10	-	-	10
<b>Valeurs nettes</b>	<b>3 393</b>	<b>1 322</b>	<b>128</b>	<b>4 843</b>

<sup>(1)</sup> : Poste constitué très majoritairement par l'étalement des franchises des Boutiques.

<sup>(2)</sup> : Une correction de la répartition par échéance a été effectuée comparativement aux informations mentionnées à l'annexe des comptes au 30/04/2022 précédemment publiée.

<sup>(3)</sup> : Poste constitué très majoritairement par l'étalement des participations aux travaux octroyées par les bailleurs des Boutiques.

## 5.20 PRODUITS A RECEVOIR

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2024	30/04/2023
Créances rattachées à des participations	-	-
Autres immobilisations financières	-	-
Créances clients et comptes rattachés	2	-
Autres créances	6	16
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	-	-
<b>Total produits à recevoir</b>	<b>9</b>	<b>16</b>

## 5.21 CHARGES A PAYER

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2024	30/04/2023
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5	7
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	932	818
Dettes fiscales et sociales	656	517
Autres dettes <sup>(1)</sup>	1 193	1 358
<b>Total charges à payer</b>	<b>2 786</b>	<b>2 700</b>

(1) : dont charges à payer issues de l'étalement des franchises des Boutiques.

## 5.22 ENGAGEMENTS HORS BILAN

### 5.22.1 IMMOBILISATIONS FINANCEES EN CREDIT-BAIL

Les immobilisations financées par crédit-bail sont comptabilisées en charge en respect du Plan Comptable Général français. Il est indiqué ci-dessous :

- La valeur des biens en crédit-bail au moment de la signature du contrat ;
- Le montant des redevances (loyers) afférentes à la période ;
- Le montant cumulé des redevances (loyers) des exercices précédents ;
- L'évaluation, à la date de clôture du bilan :
  - Des redevances restant à payer,
  - Et le prix d'achat résiduel des biens en crédit-bail

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur d'origine HT	Redevances payées		Redevances restant à payer				Valeur de rachat	Dotation Amort. (*)
		Exercice	Cumulées	-1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total		
<b>Matériel de transport</b>									
Fourgon Sprinter	28	3	29	-			-	3	2
Véhicule société 2	98	21	95	21	9		30	10	20
Véhicule société 3	79	9	46				-	50	16
<b>Totaux</b>	<b>205</b>	<b>33</b>	<b>170</b>	<b>21</b>	<b>9</b>	<b>-</b>	<b>30</b>	<b>63</b>	<b>37</b>

(\*) : Charge d'amortissement de la période qui aurait impacté le compte de résultat si le bien avait été acquis au lieu d'être financé par un crédit-bail. Il a été considéré un amortissement linéaire de 5 ans pour chacune des immobilisations financées en crédit-bail.

## 5.22.2 ENGAGEMENTS EN MATIERE DE LOCATION IMMOBILIERE

Le tableau ci-dessous récapitule les engagements donnés en matière de location immobilière :

En milliers d'euros	Charges de loyers comptabilisées		Charges de loyers restantes			
	Exercice	Cumulés	-1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total
Siège Social - Bâtiment Principal	221	2 020	221	415		636
Siège Social - Extension	80	247	80	300	121	501
Siège Social - Batiment Uranus (studio photo)	145	145	249	995	850	2 093
Boutique Lyon	155	875	155	247		402
Boutique Paris Madeleine	965	5 099	1 227	4 296		5 524
Boutique Paris Rivoli	271	776	382	1 097		1 479
Boutique Annecy Epagny	49	49	105	418	474	997
<b>Totaux</b>	<b>1 886</b>	<b>9 212</b>	<b>2 418</b>	<b>7 768</b>	<b>1 444</b>	<b>11 631</b>

### 5.22.2.1 Siège Social

Bail commercial entre la SCI AGL IMMOBILIER et MILIBOO

- Bâtiment à usage industriel, commercial et bureaux
- Situé au 17 rue Mira – 74650 CHAVANOD
- Durée : Du 16 mars 2015 au 15 mars 2027 (12 ans)
- Montant du loyer annuel : 221 K€ hors taxes et hors charges
- Indexation : Réévaluation au 01/01 de chaque année et pour la première fois le 01/04/2016.  
Indice de base : 4 T 2014 (108.47)

### 5.22.2.2 Siège Social - Extension

Bail commercial entre GL IMMO et MILIBOO

- Bâtiment à usage industriel, commercial et bureaux
- Situé au 17 rue Mira – 74650 CHAVANOD
- Durée : Du 1<sup>er</sup> février 2021 au 31 janvier 2031 (10 ans)
- Montant du loyer annuel : 79 K€ hors taxes et hors charges
- Indexation : Réévaluation au 01/01 de chaque année et pour la première fois le 01/01/2022 sur la base de l'indice ILC. Indice de base : T3-2020 / 130,59

### 5.22.2.3 Siège Social – Bâtiment rue Uranus – Studio photo et bureaux

Bail commercial entre GL IMMO et MILIBOO

- Bâtiment à usage industriel, commercial et bureaux
- Situé rue Uranus – 74650 CHAVANOD
- Durée : Du 1<sup>er</sup> décembre 2023 au 1<sup>er</sup> décembre 2032 (9 ans)
- Montant du loyer annuel : 249 K€ hors taxes et hors charges
- Indexation : Réévaluation au 01/01 de chaque année et pour la première fois le 01/01/2025 sur la base de l'indice ILC. Indice de base : T1-2023 / 128.68

### 5.22.2.4 Boutique Lyon

Bail commercial entre WHITE KNIGHT C GROLEE-CARNOT 2013 SAS et MILIBOO

- Bâtiment à usage commercial
- Situé au 31 rue Ferrandière / 4 et 6 rue Grolée – 69002 LYON,
- Durée : période initiale de 6 ans à compter de la date de prise d'effet fixée au 28 août 2017. Renouvellement automatiquement pour 3 ans à compter du 28 août 2023, aucune demande de résiliation de bail n'a été émise dans les délais inscrits au bail.

- Montant du loyer annuel : les charges de loyer restantes sont à hauteur de 165 K€ annuels hors taxes et hors charges, et hors effet comptable de l'étalement de la participation du bailleur aux travaux.

#### 5.22.2.5 Boutique Paris Madeleine

Bail commercial entre OFI GB1 et MILIBOO dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Bâtiment à usage commercial
- Situé au 14 boulevard de la Madeleine – 75008 PARIS,
- Durée : 10 ans à compter de la date de prise d'effet fixée au 1<sup>er</sup> novembre 2018,
- Montant du loyer annuel : les charges de loyer restantes sont à hauteur de 930 K€ annuels hors taxes et hors charges, compte tenu de l'étalement de franchises de loyer et de participation du bailleur aux travaux sur la durée du bail.

#### 5.22.2.6 Boutique Rivoli

Bail commercial entre ELYREAL et MILIBOO

- Bâtiment à usage commercial
- Situé au 83 bis rue de Rivoli – 75001 PARIS
- Durée : Du 17 mars 2021 au 16 mars 2028 (7 ans)
- Montant du loyer annuel : les charges de loyer restantes sont à hauteur de 283 K€ annuels hors taxes et hors charges, compte tenu d'un étalement de réductions de loyers et de participation du bailleur aux travaux sur la durée du bail
- Indexation : Réévaluation au 01/01 de chaque année et pour la première fois le 01/01/2022 sur la base de l'indice ILC. Indice de base : T3-2020 / 130,59

#### 5.22.2.7 Boutique Annecy - Epagny

Bail commercial entre la SA SIRAM et MILIBOO

- Bâtiment à usage commercial
- Situé au 25 bis rue du Centre – 74330 EPAGNY METZ-TESSY
- Durée : Du 13 novembre 2023 au 12 novembre 2033 (10 ans)
- Montant du loyer annuel : 104.5k€ hors taxes et hors charges
- Indexation : Réévaluation au 01/01 de chaque année et pour la première fois le 01/01/2025 sur la base de l'indice ILC. Indice de base : T2-2023 / 131,81

### 5.22.3 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La provision pour départ en retraite n'est pas comptabilisée dans les comptes annuels mais elle est mentionnée en engagement hors bilan.

Le montant de l'engagement hors bilan s'élève à 82 K€ au 30 avril 2024, charges sociales incluses, contre un montant de 77 K€ au 30 avril 2023.

### 5.22.4 COUVERTURE DE CHANGE

Il n'y a aucune couverture de change à la date de clôture

### 5.22.5 GARANTIE DE PAIEMENT DE FACTURES

La Société a mis en place au cours des exercices passés, et à la demande de l'un de ses fournisseurs, une garantie bancaire de paiement de factures d'un montant de 30 K€ auprès de la Banque Européenne du Crédit Mutuel.

## 5.22.6 ENGAGEMENTS CREDIT DOCUMENTAIRE

La Société n'a aucun engagement en Crédit Documentaire au 30 avril 2024.

## 5.22.7 COVENANT BANCAIRES

La société n'a aucun de ses emprunts soumis à respect de covenant bancaire.

## 5.22.8 DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

### a. Emprunt Société Générale 600 K€.

- Montant initial de cette garantie = 600 K€.
- Montant restant 90 K€
- Date fin échéance garantie : 23/04/2025
- Nature de la sureté réelle : Nantissement de rang du fonds de commerce de la Boutique de Lyon rue Grôlée jusqu'à remboursement intégral du prêt.

-

### b. Emprunt BPA 600 K€.

- Montant initial de cette garantie = 600 K€.
- Montant restant 154 K€
- Date fin échéance garantie : 20/08/2025
- Nature de la sureté réelle : Nantissement en 7ème rang, du fonds de commerce situé au 14 boulevard de la Madeleine, 75008 Paris, en garantie d'un prêt bancaire.

### c. Emprunt Caisse d'Epargne 104 K€.

- Montant initial de cette garantie = 104 K€.
- Montant restant 12 K€
- Date fin échéance garantie : 05/11/2024
- Nature de la sureté réelle : Nantissement en rang disponible, et pari passu, du fonds de commerce situé au 14 boulevard de la Madeleine, 75008 Paris, en garantie d'un prêt bancaire.

### d. Emprunt Société Générale 600 K€.

- Montant initial de cette garantie = 600 K€.
- Montant restant 231 K€
- Date fin échéance garantie : 15/10/2026
- Nature de la sureté réelle : Nantissement de rang du fonds de commerce de la Boutique de Paris Madeleine jusqu'à remboursement intégral du prêt.

### e. Emprunt Société Générale 470 K€.

- Montant initial de cette garantie = 470 K€.
- Montant restant 470 K€
- Date fin échéance garantie : 06/03/2031
- Nature de la sureté réelle : Nantissement du fonds de commerce de la Boutique d'Epagny jusqu'à remboursement intégral du prêt.

Les garanties liées aux Prêts Garantis par l'Etat souscrits par la société n'ont pas été reprises dans cette note. Les informations sur ces prêts sont mentionnées en note 5.17 du présent rapport.

## 5.22.9 INSTRUMENTS DE CAPITAUX

Aucun évènement sur l'exercice.

## 5.23 ENTREPRISES LIEES

<i>Au bilan (+ actif - passif)</i>	30/04/2024	30/04/2023
Compte courant AGL HANGZHOU	16	(8)
Compte courant MILIBOO CORP	()	()
Compte courant SASU MILIBOUTIQUE	173	-
Compte courant MILIBOO S.L.	312	172
Compte courant MILIBOO CONNECTED	848	733
Compte courant MILISTOCK	666	455
Provision comptes courants filiales	(785)	(670)
Créances rattachées à des participations SCI AGL IMMOBILIER	-	156
Créances rattachées à des participations MILISTOCK	-	213
Fournisseur SASU MILIBOUTIQUE	(69)	(230)
Fournisseur MILISTOCK	(276)	(264)
Fournisseur MILIBOO S.L.	(353)	(163)
Fournisseur SCI AGL IMMOBILIER	-	-
Fournisseur AGL HANGZHOU	-	-
Fournisseur MILIBOO CONNECTED	-	-
Client MILIBOO CORP	-	-
Client MILIBOO CONNECTED	-	-

## 5.24 HONORAIRES COMMISSARIAT AUX COMPTES

<i>En milliers d'euros</i>	30/04/2024 - 12 Mois -	30/04/2023 - 12 Mois -
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	47	45
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes		3
Services autres que la certification des comptes		
<b>Totaux</b>	<b>47</b>	<b>48</b>

## 5.25 FILIALES

<i>Filiales et participations (en milliers d'€uros)</i>	Quote part du capital détenu en %	Quote part du capital détenu en %	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances reçues	Prêts et avances consenties	Cautions et avals	Capitaux propres (*)	Chiffre d'affaires du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos (**)
<b>MILIBOUTIQUE SASU</b> N° Siren 517946299 17 rue Mira - Parc Altais - 74650 Chavanod	100%	100%	2		173		(4)	1 236	(2)
<b>AGL HANGZHOU</b> Room D, 12th Floor Gaige Yue Bao Building, N°250 Zonghe Zhong Road, Shangcheng District Hangzhou, Zhejiang China	100%	100%	70		16		43	368	0
<b>SCI AGL IMMOBILIER</b> N° Siren 800830663 17 rue Mira - Parc Altais - 74650 Chavanod	67%	67%	2		-		516	426	203
<b>MILIBOO CORPORATION (***)</b> IRS 32-0490604 10 East 40th Street, Suite 3310, New York, NY 10016	100%	100%	-	(0)	-		-	-	0
<b>MILIBOO CONNECTED</b> N° Siren 838 226 843 17 rue Mira - Parc Altais - 74650 Chavanod	100%	100%	-	-	63		(767)	-	(108)
<b>MILUSTOCK</b> N° Siren 891 619 769 17 rue Mira - Parc Altais - 74650 Chavanod	100%	100%	100		666		108	2 205	(1)
<b>MILIBOO S.L.</b> NIF : B09620931 Paseo Mallorca n°10 Entlo. 2°, CP 07012 Palma de Majorca	100%	100%	10	-	312	-	(256)	5	(154)

(\*) : Y compris le résultat de l'année N

(\*\*) : Connus au jour de l'émission du présent rapport

(\*\*\*) : En cours de dissolution

## 5.26 EFFECTIF

<i>Moyenne Annuelle en ETP</i>	30/04/2024 - 12 Mois -	30/04/2023 - 12 Mois -
Cadres	18	22
Non Cadres	45	45
Apprentis, Stagiaires & sous contrats de professionnalisation	2	3
<b>Totaux</b>	<b>65</b>	<b>70</b>

## 5.27 REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX (HORS ATTRIBUTION D'INSTRUMENT DE CAPITAL)

<i>En milliers d'euros</i>	Fonction	Fixe	Avantages en Nature	Variable	Indemnités versées	Indemnités non versées	Jetons de Présence	Total
Guillaume LACHENAL	P-DG	315	6	97	-	-	-	418
Jacques CHATAIN	Adm	-	-	-	-	-	-	-
Sébastien DESCARPENTRIES	Adm	-	-	-	-	-	-	-
Véronique LAURENT-LASSON	Adm	-	-	-	-	-	-	-
Jean-Marc DUMESNIL	Adm	-	-	-	-	-	-	-
<b>Totaux</b>		<b>315</b>	<b>6</b>	<b>97</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>418</b>



## 6 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

---

### 6.1 DIFFICULTES DANS LE TRANSPORT MARITIME

Les évènements en mer Rouge du début d'année 2024 qui ont perturbés le trafic maritime mondial ont eu pour effet une augmentation des prix de transport ainsi qu'un rallongement des délais de livraison.

Ces perturbations, notamment au niveau des coûts de transport, sont encore d'actualité et s'amplifient depuis juin 2024. Il est prévu que les prix du transport maritime restent élevés jusqu'au moins au dernier trimestre 2024.